

FACT-CHECKING

ÉLECTIONS EUROPÉENNES

CE QUI SE PASSE À BRUXELLES IMPACTE NOTRE QUOTIDIEN

1. Les sondages donnent le vent en poupe aux partis réactionnaires, à quoi bon ? **1**
2. Quel est le bilan écologique de la mandature précédente ? **1**
3. Crise chez les agriculteurs·rices, nos eurodéputés fabriquent-ils trop de normes ? **2**
4. Prolongation de l'autorisation du Glyphosate pour 10 ans supplémentaires, non mais sérieux ? **4**
5. Hausse des factures d'énergie, la faute à l'Europe ? **4**
6. Migration : quel rôle souhaitons-nous donner à l'Union Européenne ? **5**
7. Union européenne, y perdons-nous notre souveraineté nationale ? **6**
8. Union européenne, une instance peu démocratique ? **7**
9. L'« Europe sociale » : mythe ou réalité ? **7**



1. Les sondages donnent le vent en poupe aux partis réactionnaires, à quoi bon ?

Si les sondages restent un outil intéressant pour s'informer sur les grandes tendances politiques et les intentions de vote à un instant "t", ils n'ont aucune faculté de présage et ne doivent ni orienter nos enjeux prioritaires ni miner nos espoirs ou garantir une quelconque victoire. À titre d'exemple, un individu qui s'est dit abstentionniste ou en faveur d'un candidat "x" en février pourrait voter pour la candidate "y" en juin. [Cette vidéo](#) aide à prendre du recul sur l'influence des sondages. Si vous voulez aller plus loin, l'[article écrit il y a 50 ans par Pierre Bourdieu](#), "L'opinion publique n'existe pas", reste la référence sur ces questions.

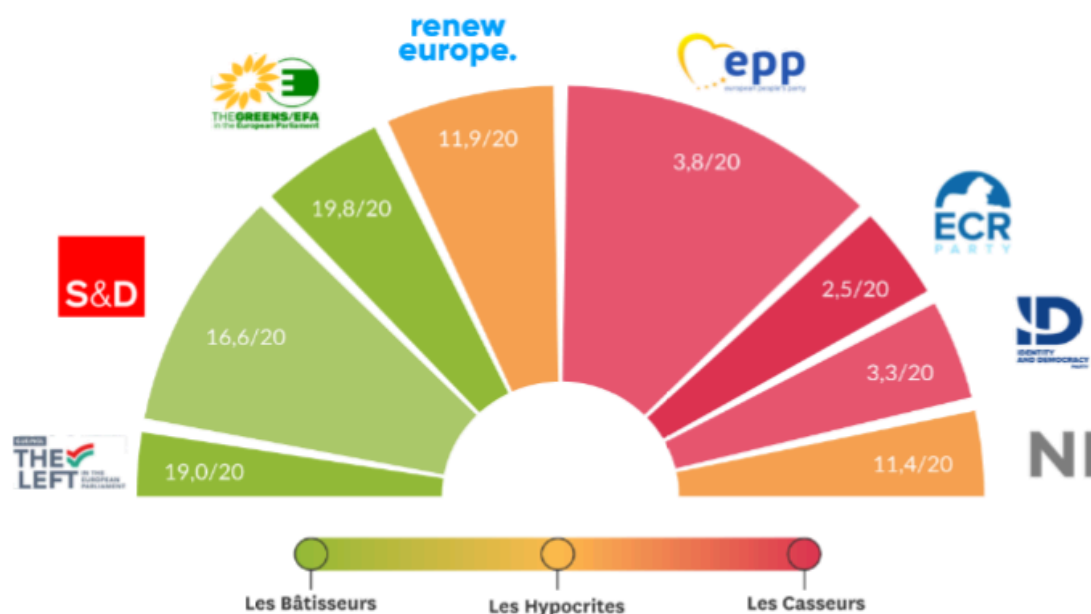
2. Quel est le bilan écologique de la mandature précédente ?

En termes d'avancées écologiques, on pense tout de suite au « **Green Deal** » ou **Pacte Vert européen**, un ensemble ambitieux de textes de loi qui n'ont pas tous été adoptés mais qui marquent tout de même un **tournant majeur : neutralité carbone avant 2050, 250 milliards investis pour le climat, restauration des espaces naturels et lutte contre la déforestation...** La liste est longue ([cet article du Réseau Action Climat](#) en détaille un certain nombre et ce [graphisme](#) en décrypte bien les enjeux). Pour autant, il reste encore beaucoup à faire. Par exemple sur la question agricole qui nécessite une réforme en profondeur de la Politique Agricole Commune (PAC), sur la justice sociale pour intégrer une protection des ménages en particulier les plus précaires, ou encore sur les transports pour privilégier les moins polluants et les rendre accessibles à tous.tes.

Selon la future composition du Parlement, les décisions adoptées pourraient tirer l'Europe vers le haut, ou au contraire freiner l'ambition d'une Union européenne juste et écologique. **Car l'ambition du Pacte Vert n'est pas anodine, elle est le résultat d'un rapport de force entre les groupes écologistes et de gauche, les groupes conservateurs de droite**, et un bloc libéral souvent tiraillé et en défaveur du climat et de la justice sociale. Et comme démontré par [une étude de Bloom](#), **l'ambition sur ces enjeux n'est pas la même selon les groupes politiques**. Et sans surprise, le bilan revendiqué "écologique" par le Rassemblement National s'avère climaticide et à rebours de toute justice sociale, comme montré dans [cet article](#).



RÉSULTATS PAR GROUPE POLITIQUE



Enquête réalisée par Bloom : [Analyse de la performance environnementale du Parlement européen \(2019-2024\)](#)

3. Crise chez les agriculteurs·rices, nos eurodéputés fabriquent-ils trop de normes ?

Lors des mobilisations des agriculteurs et agricultrices début 2024 en France et dans plusieurs États membres, c'est bien souvent l'Union européenne que les représentant·es de syndicats agro-industriels ont pointé·es du doigt comme responsable de la crise agricole. Il y aurait, entre autres, trop de normes environnementales « anti-sociales » qui précariserait les exploitant·es et mettraient en danger notre souveraineté alimentaire. Il lui est également reproché d'encourager une concurrence déloyale entre les producteur·ices de l'UE et les producteur·ices extérieur·es qui pourraient vendre des produits moins chers du fait d'une moindre pression normative.

Soulignons qu'une grande diversité de revendications cohabitaient au sein des mobilisations mais qu'elles ne disposaient pas de la même audibilité, notamment en comparaison de celles des représentant·es de syndicats agro-industriels



Si la réglementation communautaire est particulièrement abondante sur la question agricole, on peut toutefois contester le procès en illégitimité ou en contre-productivité qui lui est fait. **Les normes européennes sont votées en priorité pour protéger la santé des citoyen·nes européen·nes, et en premier lieu des exploitant·es et ouvrier·ères agricoles et de leur famille** : interdire tel désherbant cancérigène ou telle pratique polluante est contraignant à court terme mais tout indique que cela sera un gain sanitaire, économique et écologique sur le moyen et long terme [2](#).

Quant à la pratique de « surtransposition » dénoncée par le gouvernement français (qui désigne la transposition d'une directive en droit français qui excéderait les obligations de ladite directive), elle s'avère être plus qu'exceptionnelle, en particulier dans le monde agricole [3](#).

Plus que l'essor du droit de l'environnement, **un des problèmes majeurs à l'origine de la crise agricole est la multiplication des accords de libre-échange** comme le CETA. Ces derniers facilitent l'importation massive de denrées alimentaires ne répondant pas aux mêmes normes, environnementales ou sociales, que celles imposées aux agriculteur·rices de l'UE, souvent à des prix moins élevés, créant une distorsion de concurrence à leur égard. Notons également que ces traités ont également de nombreuses conséquences humaines dévastatrices pour les pays du Sud, dont la destruction des filières agricoles et des semences locales (et donc la souveraineté alimentaire) qui provoque de nouvelles migrations [4](#).

Il est donc nécessaire d'opter non pas pour une « simplification » de la législation qui serait climaticide et socialement injuste, mais bien de **créer les conditions d'une transition agroécologique** et d'accompagner les agriculteurs et les agricultrices en ce sens. Et une de ces conditions est de créer un **moratoire sur les accords de libre-échange**, en posant la question de leur compatibilité avec les ambitions affichées par l'Union européenne en matière de souveraineté alimentaire et de transition écologique [5](#). Une autre condition fondamentale est la **juste rémunération des agriculteurs et agricultrices, basée sur les coûts de production durable** (et non sur les fluctuations du marché), qui leur donnerait alors la possibilité d'investir dans la transition agroécologique. La répartition équitable des revenus dans la chaîne de valeur doit nécessairement passer par la régulation des filières - autrement dit grâce à de nouvelles normes - au niveau social et environnemental.

[2. FNE. Y a-t-il trop de normes en matière d'environnement ?](#)

[3. Crise agricole : « La surtransposition est un faux problème » - Basta!](#)

[4. Les accords de libre-échange et leurs conséquences sur les agricultures du sud](#)

[Mesures miroirs : acteurs agricoles, ONG et législateurs affichent des objectifs communs](#)



4. Prolongation de l'autorisation du Glyphosate pour 10 ans supplémentaires, non mais sérieux ?

C'est la Commission européenne qui a effectivement décidé de prolonger jusqu'en 2033 l'autorisation du glyphosate, pesticide classé « cancérigène probable » par l'Organisation mondiale de la santé. Cette décision a été expliquée par l'absence d'accord entre les États membres quant à la reconduction ou au rejet de l'autorisation du glyphosate. Sur cette position, notons que la France, représentée par son gouvernement, s'est abstenue en dépit de la promesse en 2017 du Président de la République de sortir du glyphosate dans les trois ans.

La décision de prolongation de l'autorisation se fonde sur une étude des agences réglementaires européennes qui estiment ne pas avoir identifié dans l'utilisation de cette molécule un « domaine de préoccupation critique » chez les humains, les animaux et l'environnement. Cette conclusion surprend au regard de la position inverse de l'Organisation mondiale de la santé et des recommandations des institutions scientifiques qui se basent sur la littérature scientifique. Mais elle fait totalement sens lorsque l'on apprend qu'elle s'appuie sur les tests réglementaires fournis par les industriels.

Autre recul, le Parlement européen a rejeté un texte qui prévoyait de réduire l'usage des pesticides de 50 % d'ici à 2030. Alors que la proposition était soutenue par la Commission européenne, les groupes de la droite européenne et de l'extrême droite ont vidé le texte de sa substance entraînant son rejet.

Sources : [Glyphosate : pourquoi l'Union européenne en reprend pour 10 ans - Public Sénat - Le glyphosate est-il génétoxique? - Générations Futures - « Le dossier glyphosate illustre jusqu'à la caricature le conflit entre agences réglementaires et institutions scientifiques »](#)

5. Hausse des factures d'énergie, la faute à l'Europe ?

Avec la guerre en Ukraine, les prix des énergies fossiles se sont envolés sur les marchés internationaux, déclenchant une inflation galopante en Europe au détriment du pouvoir d'achat des ménages. Sur un continent sans gaz, ni pétrole, la dépendance aux énergies fossiles importées pour se chauffer, se déplacer et s'éclairer coûte cher. On y voit alors l'importance de la transition énergétique pour contrer un risque de détresse sociale.

Et justement l'UE a eu un rôle crucial dans la protection des citoyens européens des fluctuations des prix de l'énergie. Cela s'est concrétisé par le déploiement en 2022 d'un **plan d'urgence « RePower EU »** qui a introduit des mesures d'économie d'énergie permettant la réduction de 20 % de la consommation d'énergie des ménages.



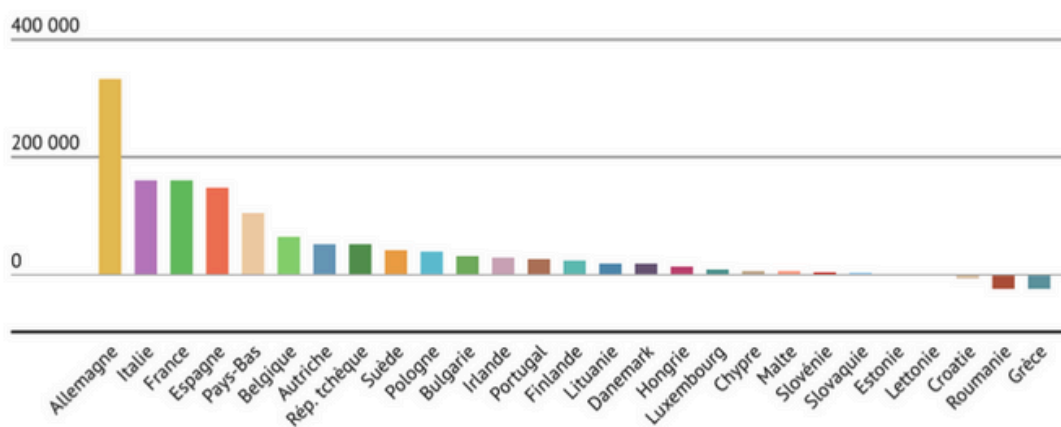
Cette protection s'explique principalement par le choix stratégique de l'UE de développer les énergies renouvelables et de réduire la dépendance des États membres à l'importation des énergies fossiles.

- En 2022, le déploiement de l'énergie éolienne et l'énergie solaire a augmenté de 46 % et 47 % par rapport à 2021 et a permis d'économiser environ 11 milliards de mètres cubes de gaz. Cela équivaut à alimenter environ 17,2 millions de ménages par an.
- En 2023, l'UE a réduit sa dépendance à l'égard des combustibles fossiles russes et ses importations globales de combustibles fossiles de 17 % par rapport à 2022, ce qui témoigne d'une transition vers l'abandon des combustibles fossiles.

6. Migration : quel rôle souhaitons-nous donner à l'Union Européenne ?

Selon [certains sondages](#), la question de l'immigration serait la première préoccupation des français-es au niveau européen. Largement récupérée - et dramatisée - par la droite et l'extrême-droite de l'échiquier politique, cette thématique mérite que l'on rappelle quelques ordres de grandeur.

Tout d'abord, sur ses 448.4 millions de citoyens, l'UE comptait 27.3 millions de personnes non-européennes en 2023, soit 6% (7.8% en France, 7e pays d'accueil au monde). Le solde migratoire positif (plus d'immigration que d'émigration) contribue à compenser le vieillissement démographique du continent (dont le solde naturel est négatif avec un nombre de naissances moins important que le nombre de décès). Par ailleurs, rappelons que personnes immigrées occupent bien souvent des positions subalternes du marché de l'emploi délaissées par les citoyens européens car concernent les postes les plus difficiles, précaires et dégradants ; une autre forme de racisme, plus discrète, que se gardent bien de rappeler les personnalités politiques les plus opposées à l'immigration.



Le solde migratoire est la différence entre le nombre de personnes qui sont *entrées sur un territoire* (ici, les États de l'UE) et le nombre de personnes qui *en sont sorties* au cours de l'année. Il peut être positif (entrants > sortants) ou négatif (sortants > entrants). Le solde migratoire est indépendant de la nationalité. Source : [Eurostat](#)



Si ces quelques chiffres permettent de douter de la véracité de la théorie du “grand remplacement”, ils ouvrent le débat sur la stratégie choisie par l’UE sur ses politiques migratoires. Les valeurs humanistes, le principe de solidarité au cœur du projet européen devraient permettre de **défendre une coopération entre les États membres en faveur d’une politique commune en matière d’accueil des demandeurs d’asile** répondant aux obligations internationales.

Dans les faits, **les politiques migratoires européennes favorisent une approche sécuritaire** dans laquelle procédures et conditions d’accueil créent davantage d’exclusion et de personnes étrangères en errance, au détriment de leurs droits fondamentaux. Le Pacte européen sur la migration et l’asile adopté en avril 2024 est unanimement dénoncé par les associations [d’aide aux personnes réfugiées](#) et [pour les droits humains](#).

Est-ce le rôle que nous souhaitons donner à l’Union Européenne ? Souhaitons-nous que nos député·es transforment nos frontières en murailles pour endiguer les flux migratoires en espérant ainsi enrayer l’exploitation de la peur de l’étranger par les partis d’extrême droite, au risque de bafouer les droits fondamentaux ? Ou qu’ils renouent avec une tradition d’accueil longtemps assumée dans la plupart des États membres, en portant un discours positif sur les migrations et en améliorant la transparence et le contrôle démocratique de leurs politiques migratoires ?

Pour aller plus loin sur le décryptage de la politique migratoire européenne : [Désinfox-Migration](#)

7. Union européenne, y perdons-nous notre souveraineté nationale ?

S’il est vrai que l’Europe est une instance supranationale, ses compétences propres relèvent principalement du domaine de l’union douanière (monnaie, commerce, concurrence ...). La plupart des autres politiques sont cogérées avec les Etats (agriculture, pêche, transport, énergie ...) et certaines restent de leur compétence exclusive (défense, police ...). Par ailleurs, il existe des systèmes de retrait, dit “opt-out”, auquel un Etat membre peut recourir s’il ne veut pas participer à certaines politiques communes.

Enfin, **la création de la législation européenne est extrêmement influencée par les Etats** par leur représentation au sein du Conseil européen qui oriente les axes stratégiques de l’UE et co-approuve les décisions avec le Parlement. Prudence donc lorsque l’on peut entendre le gouvernement français (ou d’autres gouvernements d’États membres) imputer la responsabilité de problématiques nationales sur l’Europe (par exemple, la crise agricole) : en faisant cela, il omet de préciser qu’il partage pleinement les décisions et même les impulse au sein du Conseil européen.



8. Union européenne, une instance peu démocratique ?

Il s'agit là d'une des principales critiques faites à l'Union européenne, qui découle notamment de la faiblesse historique du Parlement européen ainsi que du fait qu'il ne dispose pas de l'initiative législative. Néanmoins, son rôle s'est vu renforcé au fil des traités. Depuis 1979, les eurodéputés sont élus au suffrage universel direct par les citoyennes et citoyens des Etats membres. En 2008, son pouvoir législatif est renforcé pour être à niveau de celui du Conseil européen sur la procédure législative ordinaire. C'est également depuis le traité de Lisbonne que le Parlement approuve la composition de la Commission européenne et que son rôle de contrôle sur les autres instances a été renforcé. Et bien qu'il ne dispose pas du pouvoir d'initiative législative, il peut inciter la Commission à se saisir de sujets, comme il l'a fait récemment pour renforcer la reconnaissance judiciaire des infractions de genre.

9. L'« Europe sociale » : mythe ou réalité ?

L'Union Européenne a été imaginée dès son origine comme une institution économique, et cet imaginaire (néo-)libéral est encore aujourd'hui dominant dans la politique de l'UE. Cependant, l'« Europe sociale » est tout de même une - timide - réalité.

Le volet des politiques de l'UE se concentre surtout sur les questions socio-économiques et professionnelles, davantage que sur la lutte contre le racisme ou l'homophobie par exemple. Pour autant, l'UE revêt un rôle de cheffe de file. À titre d'illustration, le triangle institutionnel a récemment adopté une Directive sur les travailleurs des plateformes numériques type "Uber", afin de les doter d'un statut protecteur sur la base d'une « présomption de salariat » opposable aux États membres. Autre exemple, le Fonds social européen + (FSE+) alloue un budget conséquent (88 milliards d'euros sur 6 ans) à l'éducation et à l'insertion professionnelle des jeunes et des plus précaires dans toute l'Union. L'Europe a également été en première ligne après la crise sanitaire ⁶ : le plan de relance européen a soutenu directement le programme France Relance à hauteur de 40 milliards d'euros (40%), avec une priorisation des enjeux sociaux et écologiques.

Première femme présidente de la Commission européenne, Ursula von der Leyen a fait adopter la « Stratégie en faveur de l'égalité hommes-femmes 2020-2025 » qui donne un cadre à l'action de l'Union européenne, et se traduit par des mesures en faveur d'une amélioration de la situation, essentiellement professionnelle, des femmes.

6. Voir ce rapport indépendant très complet sur la question : https://www.etui.org/sites/default/files/2022-03/Bilan%20social%20de%20l%E2%80%99Union%20europe%C3%A9nne%202021_2022_0.pdf



On peut ainsi citer une directive imposant aux entreprises européennes des règles de transparence des rémunérations (mais pas directement de réduction du gender gap), une autre est en discussion afin d'obliger les États membres à criminaliser certaines violences sexistes et sexuelles (VSS) et à améliorer la protection des personnes victimes. Toutefois, ces initiatives ont été refusées ou vidées de leur contenu par des États membres conservateurs. En ce qui concerne le droit à l'avortement, une partie des eurodéputé.es se mobilisent pour son inscription dans la Charte des droits fondamentaux de l'UE, afin d'empêcher toute régression dans les États membres.